



Catalogue de formations FAS Occitanie

2024



Fédération
des acteurs de
la solidarité

OCCITANIE

MAJ 26 06 24



Fédération des acteurs de la solidarité

OCCITANIE

EDITO

Choisir de se former avec la Fédération, c'est choisir de partager les valeurs de solidarité, de citoyenneté et de respect de la personne. La Fédération des acteurs de la solidarité Occitanie et son équipe de salarié.e.s s'engagent à vos côtés et vous remercient de la confiance que vous nous accordez en nous choisissant comme partenaire de vos formations et conseils. Vous trouverez à la fin du catalogue de la FAS, les formations proposées par la plateforme de professionnalisation de l'inter réseaux IAE, IRIO dont la FAS est partie prenante.

La formation

Forte de son expertise et de sa posture de réseau, la Fédération des acteurs de la solidarité Occitanie déploie depuis de nombreuses années une offre de formation professionnelle ainsi que des missions de conseils au plus près des besoins des acteurs de la solidarité. Accueillir, accompagner des personnes en situation d'exclusion dans leur accès à la santé, à l'emploi, au logement, les aider à retrouver leur place dans notre société, est exigeant. Cela nécessite une mise à jour permanente de nos connaissances et de nos pratiques qui doivent être adaptées aux besoins des personnes et au contexte socioéconomique de plus en plus contraignant. C'est pourquoi, la Fédération se doit d'être un acteur dynamique de la formation des professionnels du travail social. Ainsi, nous nous attachons, cette année encore, à mettre notre expertise à votre disposition, à vous proposer des modules de formation visant à actualiser et enrichir vos pratiques.

Nos formations offrent l'opportunité de rencontres et d'échanges entre les professionnels de secteurs et de territoires différents. Animées par des formateurs sélectionnés par la FAS, nos formations font l'objet d'une évaluation par les stagiaires et sont ainsi actualisées et revisitées chaque année. Elles proposent une vision directement utilisable et applicable dans le quotidien professionnel.

Les modules peuvent être organisés en « inter » ou en « intra ». De même, nous sommes en mesure de construire avec vous d'autres modules, en fonction des besoins spécifiques de votre équipe.

Le conseil

La FAS Occitanie, peut vous accompagner dans toute conduite de projet spécifique, de façon ponctuelle ou sur la durée.

Notre rôle, en tant que fédération, est ainsi de vous proposer des accompagnements sur-mesure, allant bien au-delà d'une simple mission de consulting, et qui permettent de lier finement les enjeux politiques, stratégiques et techniques qui font la complexité mais aussi la richesse de vos organisations au service des personnes accompagnées.

Les actions d'animation de réseaux

En lien avec nos partenaires financeurs, nous déployons des actions permettant aux adhérents de la FAS de bénéficier d'actions gratuites. Celles-ci sont pris en charge sur le volet pédagogique. Reste à votre charge les frais financiers liés aux transports, hébergements, restauration.

Ces actions de conseil et d'animation de réseaux ne peuvent bénéficier de notre numéro d'OF et donc du remboursement éventuel par votre OPCO

A QUOI SERT UNE FORMATION ?

Nos actions de formation sont désormais certifiées par le processus Qualiopi délivré par ISQ Certification.

La certification permet la continuité des financements de vos formations et également l'assurance du processus qualité de la formation mise en oeuvre par la FAS Occitanie.

La formation professionnelle est un outil majeur à la disposition de tous, elle permet aux salarié.es et employeurs d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour accomplir ses projets.

Nos formations offrent l'opportunité de rencontres et d'échanges entre les professionnels de secteurs et de territoires différents. Animées par des formateurs sélectionnés par la FAS Occitanie, nos formations font l'objet d'une évaluation par les stagiaires et sont ainsi actualisées et revisitées chaque année. Elles proposent une vision directement utilisable et applicable dans le quotidien professionnel.

Nos intervenants :

La Fas Occitanie dispose d'une équipe de formateurs qualifiés et expérimentés composée de chargés de mission spécialisés dans les différents domaines du secteur de la lutte contre les exclusions. De nombreux formateurs externes, choisis pour leur expertise et leur capacité à transmettre les valeurs de notre réseau, assurent également des formations. Tous ont une connaissance fine du secteur et de ses enjeux.

Les modalités d'interventions

Les modules peuvent être organisés en « inter » ou en « intra ».

- En Inter

La formation est planifiée à des dates précises, elle est assurée par nos chargé.es de mission/formateurs ou par un formateur externe et a lieu dans un local adapté et conforme. Les stagiaires viennent de structures différentes ce qui favorise le partage et la diversité des expériences.

Des sessions Inter délocalisées peuvent également être envisagées répondant aux attentes de structures sur un même territoire ou ayant les mêmes besoins

- En Intra

La formation est organisée en fonction des besoins de la structure, les dates seront établies en accord entre le formateur et la structure, son contenu peut être ciblé et personnalisé. Elle se déroule dans les locaux de la structure ou dans une salle adaptée et conforme.

Nous sommes également en mesure de construire avec vous des modules spécifiques en fonction de vos besoins.

Référent handicap

Dans le cadre de notre activité d'organisme de formation, nous souhaitons pouvoir faciliter l'inclusion des personnes en situation de handicap (PSH).

Si vous êtes dans cette situation et que vous souhaitez participer à l'une de nos formations, nous vous invitons à contacter notre référente Handicap, Nathalie Dassonville occitanie.montpellier@federationsolidarite.org.

Elle pourra prendre en compte votre situation et étudier dans quelles mesures nous pouvons faciliter votre inclusion à la formation de votre choix.



POUR ALLER PLUS LOIN

Sur notre site

(<https://www.federationsolidarite.org/regions/occitanie/formations-occitanie/formations-fasoccitanie/>) vous trouverez :

Nos conditions générales de vente

Notre règlement intérieur

Le livret d'accueil stagiaire FAS

Mieux nous connaître

<https://www.federationsolidarite.org/regions/occitanie/>

Nos formations s'adressent :

- Aux professionnels de l'IAE, dirigeants, ASP, CIP, encadrants techniques d'insertion
- Aux professionnels de l'AHJ, dirigeants, travailleurs sociaux
- Aux professionnels du secteur de la branche sanitaire et sociale
- A toute personne souhaitant se former dans le secteur sanitaire et social

LE BILAN 2023 DE NOS ACTIONS DE FORMATION

La Fédération des Acteurs de la Solidarité Occitanie a formé en 2023 près de 269 stagiaires pour 28 formations, soit 9996 heures de formation.

La note moyenne de satisfaction à chaud des stagiaires pour 2023 est de 4,55 / 5 (77% des stagiaires ont répondu aux évaluations)

LE DÉLAI D'ACCÈS À NOS FORMATIONS

Le délai d'accès à nos formations est de 12 jours minimum



NOS FORMATIONS

Nos thématiques de formation

- Accueil/Hébergement et Insertion
- Asile/Migration
- Culture/Participation et Intervention sociale
- Communication
- Emploi et Insertion par l'Activité Economique

| | | | |
|--|--|---|---|
| La loi DALO et sa mise en œuvre | Se préparer aux nouvelles modalités de l'évaluation des ESSMS | Clinique de l'exil et de l'entre-deux culturel | Repères juridiques et accompagnement des mineurs non accompagnés |
| Droit au séjour en France des personnes étrangères | Demande d'Asile | Droit au séjour en France des personnes étrangères et demande d'asile | Droit au séjour en France des personnes étrangères et conditions d'accès aux droits sociaux |
| Connaissance de la précarité et Projets Culturels | Faire évoluer ses pratiques d'accompagnement social et professionnel en SIAE | Communication Non Violente | Gérer et Prévenir les conflits |

Se préparer aux nouvelles modalités de l'évaluation des ESSMS

| | |
|---------------------------------|---|
| Contexte | <p>La nouvelle réforme de l'évaluation des Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023.</p> <p>Elle s'appuie sur de nouveaux outils (référentiel qualité et manuel associé; système d'information) et méthodes communes à tous les ESSMS, élaborés par la HAS, que les gestionnaires doivent s'approprier pour se préparer au mieux à leur évaluation externe.</p> |
| Objectifs / compétences visés | <p>Comprendre les critères d'évaluation et les attendus des différentes thématiques en tenant compte des spécificités du secteur AHI-L et pouvoir les retranscrire aux équipes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître les nouvelles modalités d'évaluation externe ▪ Connaître et comprendre les critères d'évaluation et les éléments de preuve attendus en tenant compte des spécificités du secteur AHI-L ▪ Enclencher une démarche d'amélioration continue au sein de sa structure et de mise en conformité de la réglementation <p>Préparer ses équipes à l'évaluation externe</p> |
| Contenu | <p>JOUR 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les nouvelles modalités de l'évaluation externe (organisation, calendrier, etc.) • Les nouveaux outils de l'évaluation externe (référentiel, manuel, grilles de critères, cotation, etc.) • Méthodologie et déroulement de l'évaluation • Les nouvelles méthodes de l'évaluation : accompagné traceur, traceur ciblé, audit système • La check-list des documents réglementaires • Le choix de l'organisme évaluateur • La dynamique d'amélioration continue et l'autoévaluation (utilisation de Synaé) • Outil loi 2002.2 : Projet d'établissement <p>JOUR 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Focus sur les 18 critères impératifs : <ul style="list-style-type: none"> - Les droits des personnes accompagnées - Prévention et traitement de la maltraitance et de la violence - Recueil et traitement des plaintes et réclamations - Recueil et traitement des événements indésirables - Gestion de crise • Présentation globale des autres thématiques, compréhension des critères et des attendus dans le secteur AHI-L : <ul style="list-style-type: none"> - Bientraitance et Éthique - Expression et participation de la personne accompagnée - Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement - Accompagnement à l'autonomie - Accompagnement à la santé - Continuité et fluidité du parcours - Ressources humaines |
| Méthodes et moyens pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> • Méthodes actives et expérientielles • Apports théoriques • Mise en situation • Analyse des outils et pratiques professionnelles |

| | |
|-------------------------------------|--|
| Méthodes et modalités d'évaluations | <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation en amont des attentes avec auto-évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation • Evaluation des connaissances et compétences en cours et/ou fin de séance • Enquête de satisfaction à chaud et auto-évaluation sur les objectifs • Enquête de satisfaction à froid et auto-évaluation sur les objectifs à 2 mois • Enquête de satisfaction clients/employeurs à 15 jours • Enquête de satisfaction financeur à 3 mois <p><i>En 2023, la note de satisfaction à chaud des stagiaires de cette formation est de 4.8/5. 100% des stagiaires ont répondu au questionnaire.</i></p> |
| Prérequis | Pas de prérequis |
| Participants | Professionnels d'encadrement, directions, référents qualités, administrateurs, etc. des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) De 8 à 15 stagiaires |
| Intervenant | Delphine BURLET - Consultante formatrice - Evaluatrice externe depuis 10 ans |
| Durée/Dates | En inter : 2 jours (14h) 9 et 10 octobre 2024 (9h/12h30 14h/17h) |
| Coût | <p>En inter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adhérents : 460 € TTC par personne • Non adhérents : 645 € TTC par personne <p>En intra : Sur devis</p> |
| Lieu | Purple Campus - 705 avenue George-Guille 11000 Carcassonne |
| Contact | Céline BURNAUX - 04 34 35 66 04 - 06 69 20 44 03 celine.burnaux@federationsolidarite.org La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : occitanie.montpellier@federationsolidarite.org |
| Inscription | Lien d'inscription : https://app.digiforma.com/guest/3148091207/training_sessions/1816342/register |

La loi DALO et sa mise en œuvre

| | |
|---------------------------------|---|
| Contexte | <p>La loi DALO a été votée il y a plus de 10 ans, mais sa mise en œuvre n'est pas sans poser de difficultés.</p> <p>Afin de permettre aux associations d'accompagner au mieux les personnes souhaitant faire valoir ce droit, il s'agit de les former à la fois au contenu de la loi, aux interprétations des critères conforme à celle-ci, et aux recours possibles en cas de non-respect du droit.</p> |
| Objectifs / compétences visés | <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les personnes pouvant bénéficier du DALO / DAHO • Accompagner le demandeur dans la constitution de son recours amiable DALO / DAHO • Identifier les décisions illégales de la commission de médiation et les voies de contestations existantes • Identifier les différentes étapes de la procédure DALO, être capable de l'expliquer, et orienter les personnes accompagnées en conséquence • Connaître les voies de recours pour obtenir la mise en œuvre d'une décision favorable • Identifier les ressources d'information fiables et à jour concernant la loi DALO |
| Contenu | <ul style="list-style-type: none"> • Histoire et sens de la loi DALO <ul style="list-style-type: none"> - Genèse de la loi DALO du 5 mars 2007 - L'adoption de la loi DALO - Les grands principes de la loi DALO • Contenu de la loi DALO <ul style="list-style-type: none"> - Les critères généraux à respecter pour faire un recours amiable - Les motifs de recours prévus par la loi DALO - La constitution du dossier CERFA DALO / DAHO • L'examen des recours amiables par la Commission de médiation <ul style="list-style-type: none"> - Composition, statut et fonctionnement des commissions de médiation - Instruction des dossiers et délais de la procédure - Le contenu de la décision et pouvoir d'appréciation de la Comed • La contestation d'une décision de rejet <ul style="list-style-type: none"> - Le recours gracieux - Le recours en excès de pouvoir • La mise en œuvre de la décision favorable <ul style="list-style-type: none"> - L'action du préfet pour reloger - Les obligations du demandeur dans l'attente d'une offre - Le refus de logement par un prioritaire DALO - Les cas où l'Etat peut s'estimer délié de son obligation de résultat • Les voies de recours pour obtenir la mise en œuvre de la décision favorable <ul style="list-style-type: none"> - Le recours injonction - Le recours indemnitaire |
| Méthodes et moyens pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> • Documents supports de formation projetés. • Exposés théoriques • Etude de cas concrets • Quizz en salle • Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation. • Travaux en sous-groupe et temps de restitution |

| | |
|--|--|
| Modalités et méthodes d'évaluations | <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation en amont des attentes avec auto-évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation • Evaluation des connaissances et compétences en cours et/ou fin de séance • Enquête de satisfaction à chaud et auto-évaluation sur les objectifs • Enquête de satisfaction à froid et auto-évaluation sur les objectifs à 2 mois • Enquête de satisfaction clients/employeurs à 15 jours • Enquête de satisfaction financeur à 3 mois <p><i>En 2023, la note de satisfaction à chaud des stagiaires de cette formation est de 5/5. 100% des stagiaires ont répondu au questionnaire.</i></p> |
| Prérequis | Pas de prérequis |
| Participants | Intervenants associatifs (travailleurs sociaux, bénévoles...) des structures de l'Accueil-Hébergement Insertion (veille sociale, hébergement, logement adapté) 8 à 20 stagiaires |
| Intervenant | Diane FORIN, Juriste, Déléguée de l'association DALO, https://droitaulogementopposable.org/ |
| Durée/Dates | 1,5 Jours (10,5 H) 21 novembre 2024 (9h-12h30/13h30-17h) et 22 novembre 2024 (9h-12h30) En intra sur demande |
| Coût | En inter : <ul style="list-style-type: none"> • Adhérents : 270 € TTC par personne • Non adhérents : 330 € TTC par personne En intra : Sur devis |
| Lieu | Purple Campus - 705 avenue George-Guille 11000 Carcassonne |
| Contact | Céline BURNAUX - 04 34 35 66 04 - 06 69 20 44 03 celine.burnaux@federationsolidarite.org La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : occitanie.montpellier@federationsolidarite.org |
| Inscription | Lien d'inscription : https://app.digiforma.com/guest/3148091207/training_sessions/1815838/register |

Repères juridiques et accompagnement des mineurs non accompagnés

| | |
|-------------------------------|--|
| Contexte | <p>Les mineur.es non accompagné.es sont devenu.es, à la faveur de débats marqués par une aggravation de la situation des personnes étrangères.es, un enjeu politique majeur. Une inflation législative et réglementaire a eu lieu depuis 2016 notamment avec des évolutions fréquentes tant s’agissant des conditions d’évaluation de la minorité que des prises en charge en structure et d’accès au titre de séjour à la majorité. La répression et la stigmatisation prennent de plus en plus le pas mettant sciemment de côté le fait qu’il s’agit de prendre en charge des enfants privés de représentants légaux et que leur seule situation de mineur devrait prévaloir conformément aux engagements de la France au titre de la Convention internationale relative aux droits de l’enfant.</p> |
| Objectifs / compétences visés | <ul style="list-style-type: none"> • Obtenir des connaissances juridiques et administratives permettant d’accompagner les MNA • Mettre en œuvre une stratégie dès la prise en charge en structure • Identifier les outils juridiques à utiliser en fonction de l’âge de prise en charge au titre de l’aide sociale à l’enfance • Identifier les situations relevant d’une demande de protection internationale au titre de l’asile |
| Contenu | <p>L’ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE DES MINEUR-E-S NON ACCOMPAGNE-E-S ET DES JEUNES MAJEUR-E-S ETRANGER-E-S</p> <p>ANALYSER LA SITUATION DU JEUNE AVEC LUI ET ETABLIR AVEC LUI UNE STRATEGIE DES LA PRISE EN CHARGE</p> <p>LA DECLARATION DE NATIONALITE FRANCAISE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Conditions de déclaration de la nationalité française à raison d’une prise en charge par l’ASE ▪ Procédure ▪ Pièces à fournir <p>DEMANDE D’ADMISSION AU SEJOUR</p> <p>Dispositions spécifiques aux personnes étrangères prises en charge par l’aide sociale à l’enfance</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Focus non exhaustif sur d’autres possibilités d’admission au séjour ▪ Dispositions communes et modalités de la demande ▪ Les retraits de titre de séjour <p>LES RECOURS CONTRE LES DECISIONS DEFAVORABLES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Refus d’admission au séjour sans obligation de quitter le territoire ▪ Refus d’admission au séjour avec obligation de quitter le territoire ▪ Dispositions communes <p>MISE A EXECUTION DES OQTF</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dispositions communes • Assignation à résidence • Dispositions applicables en cas d’obstruction de l’étranger à la mise en œuvre de son Eloignement ▪ Placement en rétention administrative <p>MINEURS NON ACCOMPAGNES ET DEMANDE D’ASILE</p> <p>CONDITIONS D’OCTROI DES PROTECTIONS INTERNATIONALES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Conditions propres à chacune des protections ▪ Conditions communes à l’ensemble des protections ▪ Les clauses d’exclusion, de cessation, de retrait <p>LA PROCEDURE DE DEMANDE D’ASILE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La représentation légale du MNA pendant la procédure |

| | |
|-------------------------------------|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Le guichet unique • DUBLIN III • Procédure accélérée et procédure normale • Différents droits des demandeurs d'asile • Procédure à l'OFPRA • Procédure devant la CNDA |
| Méthodes et moyens pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> • Apport théorique et juridique • Partage d'expériences et de pratiques • Exemples de cas et de jurisprudence • Mise à disposition en ligne de documents supports en amont de la formation |
| Modalités et méthodes d'évaluations | <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation en amont des attentes avec auto-évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation • Evaluation des connaissances et compétences en cours et/ou fin de séance • Enquête de satisfaction à chaud et auto-évaluation sur les objectifs • Enquête de satisfaction à froid et auto-évaluation sur les objectifs à 2 mois • Enquête de satisfaction clients/employeurs à 15 jours • Enquête de satisfaction financeur à 3 mois <p>En janvier 2024, la note de satisfaction à chaud des stagiaires de cette formation est de 4.6/5 100% des stagiaires ont répondu au questionnaire.</p> |
| Prérequis | Pas de prérequis |
| Participants | <p>Cette formation est proposée aux professionnels participant à l'accompagnement des mineurs non accompagnés</p> <p>8 à 15 stagiaires</p> |
| Intervenant | Cabinet DIALEKTIK Avocats, spécialisé en droit des étrangers et en demande d'asile |
| Durée/Dates | <p>2 Jours (14 H)</p> <p>30 et 31 mai 2024 (9h-12h30/13h30-17h)</p> <p>En intra : Sur demande</p> |
| Coût | <p>En inter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adhérents : 445 € TTC par personne • Non adhérents : 565 € TTC par personne <p>En intra : Sur devis</p> |
| Lieu | Purple Campus - 705 avenue George-Guille 11000 Carcassonne |
| Contact | <p>Céline BURNAUX - 04 34 35 66 04 - 06 69 20 44 03 celine.burnaux@federationsolidarite.org</p> <p>La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : occitanie.montpellier@federationsolidarite.org</p> |
| Inscriptions | <p>Lien d'inscription :</p> <p>https://app.digiforma.com/guest/3148091207/training_sessions/1734136/register</p> |

Droit au séjour en France des personnes étrangères

| | |
|-------------------------------------|---|
| Contexte | <p>Les personnes étrangères.es sont de plus en plus confronté.es à des lois toujours plus restrictives et très changeantes concernant leur demande d'accès à un titre de séjour. Elles peuvent également être confrontées à des services préfectoraux ayant des pratiques différentes, des appréciations différentes et parfois des attitudes interrogeant leur cadre légal et réglementaire. Elles peuvent également être confronté.es à des décisions défavorables de la préfecture ouvrant la voie à une procédure devant les tribunaux. Dans ce contexte, il est important de pouvoir disposer d'informations actualisées pour assurer le meilleur accompagnement administratif de ces personnes.</p> |
| Objectifs et compétences visées | <ul style="list-style-type: none"> • Obtenir des connaissances légales et réglementaires sur les conditions d'accès à un titre de séjour • Être en mesure d'examiner la situation des personnes accueillies et identifier les possibilités ouvertes ou pas • Accompagner la personne accueillie dans le cadre de ses démarches administratives • Savoir réagir en cas de décisions défavorables de la préfecture et accompagner au mieux la personne accueillie |
| Contenu | <p>DEMANDE D'ADMISSION AU SEJOUR</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'admission au séjour de plein droit • Le pouvoir discrétionnaire du préfet • Dispositions communes et modalités de la demande • Les conditions du renouvellement • Le regroupement familial • Les retraits de titre de séjour <p>LES RECOURS CONTRE LES DECISIONS DEFAVORABLES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Refus d'admission au séjour sans obligation de quitter le territoire • Refus d'admission au séjour avec obligation de quitter le territoire • Dispositions communes <p>MISE A EXECUTION DES OQTF</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dispositions communes • Assignation à résidence • Dispositions applicables en cas d'obstruction de l'étranger à la mise en œuvre de son éloignement • Placement en rétention administrative |
| Méthodes et moyens pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> • Apport théorique et juridique • Partage d'expériences et de pratiques • Exemples de cas et de jurisprudence • Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation |
| Modalités et méthodes d'évaluations | <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation en amont des attentes avec auto-évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation • Evaluation des connaissances et compétences en cours et/ou fin de séance • Enquête de satisfaction à chaud et auto-évaluation sur les objectifs • Enquête de satisfaction à froid et auto-évaluation sur les objectifs à 2 mois • Enquête de satisfaction clients/employeurs à 15 jours • Enquête de satisfaction financeur à 3 mois <p><i>En 2022, la note de satisfaction à chaud des stagiaires de cette formation est de 4.5/5 72% des stagiaires ont répondu au questionnaire</i></p> |
| Prérequis | Pas de prérequis |

| | |
|--------------|--|
| Participants | <p>Les travailleurs sociaux, bénévoles, responsables, directeurs de lieux d'accueil et d'hébergement susceptibles de recevoir des personnes de nationalité étrangère</p> <p>8 à 15 stagiaires</p> |
| Intervenant | Cabinet DIALEKTIK Avocats, spécialisé en droit des étrangers et en demande d'asile |
| Durée/Dates | <p>2 Jours (14 H) 06 et 07 juin 24 (9h-12h30/13h30-17h)</p> <p>En intra : Sur demande</p> |
| Coût | <p>En inter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adhérents : 445 € TTC par personne • Non adhérents : 565 € TTC par personne <p>En intra : Sur devis</p> |
| Lieu | Purple Campus - 705 avenue George-Guille 11000 Carcassonne |
| Contact | <p>Céline BURNAUX - 04 34 35 66 04 - 06 69 20 44 03 celine.burnaux@federationsolidarite.org</p> <p>La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : occitanie.montpellier@federationsolidarite.org</p> |
| Inscription | <p>Lien d'inscription : https://app.digiforma.com/guest/3148091207/training_sessions/1734056/register</p> |

| Demande d'Asile | |
|-------------------------------------|---|
| Contexte | La procédure de demande d'asile s'est complexifiée ces dernières années avec un cadre légal et réglementaire très changeant. L'accélération des procédures rend l'accompagnement des personnes demandant l'asile souvent complexe. Dans ce contexte, il est important de pouvoir disposer d'informations actualisées pour assurer le meilleur accompagnement administratif de ces personnes. |
| Objectifs et compétences visées | <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les conditions légales et réglementaires d'obtention d'une protection internationale au titre de l'asile • Identifier les situations relevant d'une demande de protection internationale au titre de l'asile • Accompagner la personne accueillie dans le cadre de la constitution de son dossier et de la procédure à l'OFPPRA • Poursuivre le suivi en cas de décision défavorable de l'OFPPRA avec la procédure devant la CNDA • Accompagner la personne bénéficiaire d'une protection internationale • Accompagner la personne déboutée de sa demande d'asile |
| Contenu | <p>CONDITIONS D'OCTROI DES PROTECTIONS INTERNATIONALES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les Conditions propres à chacune des protections • Les conditions communes à l'ensemble des protections • Les clauses d'exclusion et de cessation <p>LA PROCÉDURE DE DEMANDE D'ASILE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La représentation légale du mineur pendant la procédure ▪ Le guichet unique ▪ Dublin III <p>DIFFÉRENTS DROITS DES DEMANDEURS D'ASILE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Droit au maintien sur le territoire • Les conditions matérielles d'accueil • Droit aux travaux des demandeurs d'asile • Accès aux soins <p>PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE ET PROCÉDURE NORMALE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le principe d'accès à la procédure normale pour le mineur demandeur d'asile • Les conséquences pratiques <p>LA PROCÉDURE A L'OFPPRA</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction du récit de demande d'asile • Rédaction du formulaire de demande d'asile et conditions d'envoi à l'OFPPRA • L'accompagnement du demandeur d'asile pendant la procédure à l'OFPPRA • L'entretien de demande d'asile à l'OFPPRA • La décision de l'OFPPRA <p>LA PROCÉDURE DEVANT LA CNDA</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des recours et délais de recours • Instruction des recours par la CNDA • Audience et examen des recours • Décision de la CNDA |
| Méthodes et moyens pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> • Apport théorique et juridique • Partage d'expériences et de pratiques • Exemples de cas et de jurisprudence • Mise à disposition en ligne de documents supports en amont de la formation |
| Modalités et méthodes d'évaluations | <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation en amont des attentes avec auto-évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation • Evaluation des connaissances et compétences en cours et/ou fin de séance • Enquête de satisfaction à chaud et auto-évaluation sur les objectifs • Enquête de satisfaction à froid et auto-évaluation sur les objectifs à 2 mois |

| | |
|--------------|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Enquête de satisfaction clients/employeurs à 15 jours • Enquête de satisfaction financeur à 3 mois <p>Nouvelle formation 2024</p> |
| Prérequis | Pas de prérequis |
| Participants | <p>Les travailleurs sociaux, bénévoles, responsables, directeurs de lieux d'accueil et d'hébergement susceptibles de recevoir des personnes en demande d'asile.</p> <p>8 à 15 stagiaires</p> |
| Intervenant | Cabinet DIALEKTIK spécialisé en droit des étrangers et en demande d'asile |
| Durée/Dates | <p>En Inter :</p> <p>2 Jours (14 H)</p> <p>13 et 14 juin 2024 (9h-12h30/13h30-17h)</p> <p>En intra : sur demande</p> |
| Coût | <p>En inter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adhérents : 445 € TTC par personne • Non adhérents : 565 € TTC par personne <p>En intra : Sur devis</p> |
| Lieu | Purple Campus - 705 avenue George-Guille 11000 Carcassonne |
| Contact | <p>Céline BURNAUX - 04 34 35 66 04 - 06 69 20 44 03</p> <p>celine.burnaux@federationsolidarite.org</p> <p>La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : occitanie.montpellier@federationsolidarite.org</p> |
| Inscription | <p>Lien d'inscription :</p> <p>https://app.digiforma.com/guest/3148091207/training_sessions/1734305/register</p> |

Droit au séjour en France des personnes étrangères et demande d'asile

| | |
|---------------------------------|--|
| Contexte | <p>Les personnes étrangères.es sont de plus en plus confronté.es à des lois toujours plus restrictives et très changeantes concernant leur demande d'accès à un titre de séjour. Dans ce contexte, il est important de pouvoir disposer d'informations actualisées pour assurer le meilleur accompagnement administratif de ces personnes.</p> <p>La procédure de demande d'asile s'est complexifiée ces dernières années avec un cadre légal et réglementaire très changeant. L'accélération des procédures rend l'accompagnement des personnes demandant l'asile souvent complexe. Dans ce contexte, il est important de pouvoir disposer d'informations actualisées pour assurer le meilleur accompagnement administratif de ces personnes.</p> |
| Objectifs et compétences visées | <ul style="list-style-type: none"> • Obtenir des connaissances légales et réglementaires sur les conditions d'accès à un titre de séjour • Être en mesure d'examiner la situation des personnes accueillies et identifier les possibilités ouvertes ou pas • Accompagner la personne accueillie dans le cadre de ses démarches administratives • Savoir réagir en cas de décisions défavorables de la préfecture et accompagner au mieux la personne accueillie • Connaître les conditions légales et réglementaires d'obtention d'une protection internationale au titre de l'asile • Identifier les situations relevant d'une demande de protection internationale au titre de l'asile • Accompagner la personne accueillie dans le cadre de la constitution de son dossier et de la procédure à l'OFPRA • Poursuivre le suivi en cas de décision défavorable de l'OFPRA avec la procédure devant la CNDA • Accompagner la personne bénéficiaire d'une protection internationale • Accompagner la personne déboutée de sa demande d'asile |
| Contenu | <p>LA DEMANDE D'ADMISSION AU SEJOUR</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'admission au séjour de plein droit • Le pouvoir discrétionnaire du préfet • Dispositions communes et modalités de la demande <p>LES RECOURS CONTRE LES DÉCISIONS DÉFAVORABLES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Refus d'admission au séjour sans obligation de quitter le territoire • Refus d'admission au séjour avec obligation de quitter le territoire • Dispositions communes <p>MISE A EXÉCUTION DES OQTF</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dispositions communes • Assignation à résidence • Placement en rétention administrative • Garanties <p>LA DEMANDE D'ASILE CONDITION D'OCTROI DES PROTECTIONS INTERNATIONALES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les conditions propres à chacune des protections : • Les conditions communes à l'ensemble des protections : • Les clauses d'exclusion et de cessation <p>LA PROCÉDURE DE DEMANDE D'ASILE - La représentation légale du mineur pendant la procédure - Le guichet unique - Dublin III</p> <ul style="list-style-type: none"> • Détermination de l'État responsable de la demande d'asile • La procédure dite Dublin III • Les délais de la procédure Dublin • Les droits pendant la procédure Dublin • Opportunité du recours devant le tribunal administratif en cas de transfert assorti ou pas d'une assignation à résidence ou d'un placement en rétention administrative <p>DIFFÉRENTS DROITS DES DEMANDEURS D'ASILE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Droit au maintien sur le territoire |

| | |
|-------------------------------------|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Les conditions matérielles d'accueil • Droit aux travaux des demandeurs d'asile • Accès aux soins <p>PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE ET PROCÉDURE NORMALE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le principe d'accès à la procédure normale pour le mineur demandeur d'asile • Les conséquences pratiques <p>LA PROCÉDURE A L'OFPRA</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction du récit de demande d'asile • Rédaction du formulaire de demande d'asile et conditions d'envoi à l'OFPRA • L'accompagnement du demandeur d'asile pendant la procédure à l'OFPRA • L'entretien de demande d'asile à l'OFPRA • La décision de l'OFPRA <p>LA PROCÉDURE DEVANT LA CNDA</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des recours et délais de recours • Instruction des recours par la CNDA • Audience et examen des recours • Décision de la CNDA |
| Méthodes et moyens pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> • Apport théorique et juridique • Partage d'expériences et de pratiques • Exemples de cas et de jurisprudence • Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation |
| Modalités et méthodes d'évaluations | <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation en amont des attentes avec auto-évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation • Evaluation des connaissances et compétences en cours et/ou fin de séance • Enquête de satisfaction à chaud et auto-évaluation sur les objectifs • Enquête de satisfaction à froid et auto-évaluation sur les objectifs à 2 mois • Enquête de satisfaction clients/employeurs à 15 jours • Enquête de satisfaction financeur à 3 mois <p>En 2023 la note de satisfaction à chaud des stagiaires de cette formation est de 4.6/5 100% des stagiaires ont répondu au questionnaire.</p> |
| Prérequis | Pas de prérequis |
| Participants | Les travailleurs sociaux, bénévoles, responsables, directeurs de lieux d'accueil et d'hébergement susceptibles de recevoir des personnes de nationalité étrangère. |
| Intervenant | Cabinet DIALEKTIK Avocats, spécialisé en droit des étrangers |
| Durée/Dates | 3 journées (21h) Seulement en intra |
| Coût | Sur devis |
| Contact | <p>Céline BURNAUX - 04 34 35 66 04 - 06 69 20 44 03 celine.burnaux@federationsolidarite.org</p> <p>La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : occitanie.montpellier@federationsolidarite.org</p> |

Droit au séjour en France des personnes étrangères et conditions d'accès aux droits sociaux

| | |
|---------------------------------|--|
| Contexte | <p>Les personnes étrangères.es sont de plus en plus confronté.es à des lois toujours plus restrictives et très changeantes concernant leur demande d'accès à un titre de séjour. Elles peuvent également être confrontées à des services préfectoraux ayant des pratiques différentes, des appréciations différentes et parfois des attitudes interrogeant leur cadre légal et réglementaire. Elles peuvent également être confronté.es à des décisions défavorables de la préfecture ouvrant la voie à une procédure devant les tribunaux. Dans les situations ayant permis l'obtention d'un droit au séjour, arrivent de nouvelles questions relatives aux droits administratifs et sociaux auxquels elles ont droit. Dans ce contexte, il est important de pouvoir disposer d'informations actualisées pour assurer le meilleur accompagnement administratif de ces personnes.</p> |
| Objectifs et compétences visées | <ul style="list-style-type: none"> • Connaître la réglementation concernant le droit au séjour en France des étrangers • Connaître les conditions d'accès aux droits sociaux des personnes étrangères • Utiliser en situation les sources du droit national, européen et international mobilisables pour la protection sociale des personnes étrangères • Évaluer les différentes possibilités de recours |
| Contenu | <p>PREMIERE PARTIE : DROIT AU SEJOUR</p> <p>I. LA DEMANDE D'ADMISSION AU SEJOUR</p> <ul style="list-style-type: none"> • A. L'admission au séjour de plein droit • B. Le pouvoir discrétionnaire du préfet : • C. Dispositions communes et modalités de la demande : • D. Les conditions du renouvellement • E. Les retraits de titre de séjour. <p>II. LES RECOURS CONTRE LES DECISIONS DEFAVORABLES.</p> <ul style="list-style-type: none"> • A. Refus d'admission au séjour sans obligation de quitter le territoire. • B. Refus d'admission au séjour avec obligation de quitter le territoire • C. Dispositions communes <p>III. MISE A EXECUTION DES OQTF.</p> <ul style="list-style-type: none"> • A. Dispositions communes • B. Assignation à résidence • C. Dispositions applicables en cas d'obstruction de l'étranger à la mise en œuvre de son éloignement • D. Placement en rétention administrative <p>DEUXIÈME PARTIE : FAIRE VENIR SA FAMILLE</p> <ul style="list-style-type: none"> • A. Le rapprochement familial pour les personnes BPI • B. Le regroupement familial • C. L'accès au séjour et aux droits de la personne rejoignante <p>TROISIÈME PARTIE : PROTECTION SOCIALE DES PERSONNES ÉTRANGÈRES</p> <p>I. COMME LE DIT LE GISTI : « SANS PAPIERS, PAS SANS DROITS »</p> <ul style="list-style-type: none"> • A. L'accès à la santé • B. L'accès à certaines prestations versées par les collectivités • C. L'accès à l'hébergement <p>II. LES PERSONNES EN SITUATION REGULIERE</p> <ul style="list-style-type: none"> • A. Conditions importantes à examiner • B. La protection de la santé • C. La période d'activité professionnelle • D. L'inactivité professionnelle • E. Les prestations familiales • F. Le logement <p>III. LE CONTENTIEUX DE LA PROTECTION SOCIALE</p> <ul style="list-style-type: none"> • A. Le contentieux de la sécurité sociale • B. Le contentieux de l'aide sociale • C. Le contentieux des prestations Pôle Emploi • D. Le contentieux de l'incapacité / inaptitude et invalidité |

| | |
|-------------------------------------|---|
| Méthodes et moyens pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> • Apport théorique et juridique • Partage d'expériences et de pratiques • Exemples de cas et de jurisprudence • Mise à disposition en ligne de documents supports en amont de la formation |
| Modalités et méthodes d'évaluations | <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation en amont des attentes avec auto-évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation • Evaluation des connaissances et compétences en cours et/ou fin de séance • Enquête de satisfaction à chaud et auto-évaluation sur les objectifs • Enquête de satisfaction à froid et auto-évaluation sur les objectifs à 2 mois • Enquête de satisfaction clients/employeurs à 15 jours • Enquête de satisfaction financeur à 3 mois <p><i>Nouvelle formation 2024</i></p> |
| Prérequis | Pas de prérequis |
| Participants | Les travailleurs sociaux, bénévoles, responsables, directeurs de lieux d'accueil et d'hébergement susceptibles de recevoir des personnes de nationalité étrangère. |
| Intervenant | Cabinet DIALEKTIK spécialisé en droit des étrangers et en demande d'asile sur Toulouse |
| Durée/Dates | 3 journées (21h) Uniquement en intra |
| Coût | Sur devis |
| Contact | Céline BURNAUX - 04 34 35 66 04 - 06 69 20 44 03 celine.burnaux@federationsolidarite.org La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : occitanie.montpellier@federationsolidarite.org |

| Clinique de l'exil et de l'entre-deux culturel | |
|--|---|
| Contexte | <p>Les professionnels du secteur social sont des interlocuteurs essentiels pour les personnes migrantes qui viennent chercher en France des soutiens dans leur démarche de migration. Cette migration, tant par ses motifs que par son processus peut impliquer des bouleversements variés chez les personnes qui la vivent et leur entourage : traumatismes physiques et/ou psychiques, ruptures et/ou recompositions de l'environnement social et/ou familial, remaniements identitaires.</p> |
| Objectifs et compétences visées | <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les enjeux culturels dans la relation à l'autre et à la société • Comprendre les enjeux de l'exil et les répercussions sur la vie quotidienne, la santé, le lien social • Initier une réflexion commune et partagée afin de penser l'accompagnement des personnes en situation d'exil |
| Contenu | <p>1ER JOUR</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'éthique du travailleur social - Autour des concepts d'"exil" et de "culture" - L'exil et ses origines à travers les mythes - L'exil dans sa dimension épistémologique, idéologique, politique - L'identité du migrant, clinique du traumatisme de l'exil - Clinique du traumatisme de l'exil - Notions de victimologie et de psychotraumatologie - Enculturation - Acculturation - Déculturation <p>2EME JOUR CLINIQUES INTERCULTURELLES</p> <ul style="list-style-type: none"> - La rencontre interculturelle : enjeux et implication - Comment se décentrer ? - La place du corps dans la clinique interculturelle - Esclavagisme et traumatisme. <p>LA PLACE ET LA FONCTION DE LA CULTURE DANS LES SOCIÉTÉS DITES "TRADITIONNELLES"</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les mythes fondateurs de la culture. Les défauts de transmission - Société matriarcales et patriarcales. Lignées matrilineaires et patrilineaires - Symbolique du don et de la dette <p>3EME JOUR A PROPOS DU RÔLE DU RITE ET DE LA TRANSE DANS LA GESTION DES TRAUMAS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les étiologies traditionnelles : entre guérisseurs et tradi-praticiens - Un exemple de rituel collectif de guérison traditionnelle <p>Y A-T-IL UNE PSYCHOPATHOLOGIE DE LA MIGRATION ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Psychopathologie du migrant - Les Culture-Bound syndromes - Syndromes spécifiques culturels les plus fréquents chez l'adulte migrant (la possession, "L'effroi", etc.) - Syndromes liés à la culture occidentale |
| Méthodes et moyens pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> • Apports théoriques • Etudes de cas à partir d'expériences de la formatrice et des participants • Supports vidéo et articles : échanges et travaux de groupe • Mises en situation • Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation |
| Méthodes et modalités d'évaluations | <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation en amont des attentes avec auto-évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation • Evaluation des connaissances et compétences en cours et/ou fin de séance • Enquête de satisfaction à chaud et auto-évaluation sur les objectifs |

| | |
|--------------|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Enquête de satisfaction à froid et auto-évaluation sur les objectifs à 2 mois • Enquête de satisfaction clients/employeurs à 15 jours • Enquête de satisfaction financeur à 3 mois <p><i>En 2022, la note de satisfaction à chaud des stagiaires de cette formation est de 4.1/5. 78% des stagiaires ont répondu au questionnaire.</i></p> |
| Prérequis | Pas de prérequis |
| Participants | Professionnels participants à l'accompagnement de personnes migrantes |
| Intervenant | Véra LOURENCO, Psychologue clinicienne (ex-Midi Pyrénées) ou des formateurs de l'association Via Voltaire (ex Languedoc Roussillon) selon la localisation |
| Durée/Dates | 3 journées (21h) Uniquement en intra |
| Coût | Sur devis |
| Contact | Céline BURNAUX - 04 34 35 66 04 - 06 69 20 44 03 celine.burnaux@federationsolidarite.org La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : occitanie.montpellier@federationsolidarite.org |

Connaissance de la précarité et Projets culturels participatifs

| | |
|-------------------------------|--|
| Contexte | <p>Cette formation a pour objectif de donner les outils aux intervenants culturels afin qu'ils puissent co-construire des projets culturels avec des personnes en situation de précarité.</p> <p>Seront abordés la connaissance et la sensibilisation au vécu des publics en situation de précarité, la participation, ses freins et ses leviers ainsi que la construction d'un projet culturel participatif avec et pour des personnes concernées.</p> <p>Cette formation se veut participative, à partir de plusieurs modalités pédagogiques interactives et différents témoignages.</p> |
| Objectifs / compétences visés | <ul style="list-style-type: none"> • Connaître et comprendre le vécu d des personnes en situation de précarité • Acquérir des postures professionnelles bienveillantes et préventives en cas de situations complexes • S'appropriier des outils participatifs afin de mieux intégrer les personnes dans un projet culturel • Co-construire des projets culturels avec et a destination des personnes en situation de précarité |
| Contenu | <p>JOUR 1 : AGIR AVEC LES PEROSNNES CONCERNEES PAR LA PRECARITE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Changer son regard sur la précarité : découvrir les différents profils des personnes précaires et de favoriser le changement de regard <p>Quiz des sonneurs : Donner des chiffres et briser les clichés Format : intelligence collective en petits groupes et échanges en plénière</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les enjeux de la précarité : comprendre les enjeux de la grande exclusion et acquérir des apports sociologiques sur la notion de pauvreté. <p>Vidéo "être vivant" et processus de "Clochardisation" du sociologue Serge PAUGAM : identifier les différentes étapes émotionnelles que traversent une personne qui tombe à la rue Les cercles de liens sociaux : identifier ces liens qui permettent reconnaissance et protection Format = Intelligence collective en petits groupes et échanges en plénière</p> <ul style="list-style-type: none"> • Porter un autre regard sur ma ville : Prendre conscience du quotidien d'une personne en situation de précarité et connaître l'action social dans la ville. <p>En petits groupes, puis échanges en plénière sur comment briser les clichés et comprendre le quotidien d'une personne en situation de précarité à travers un témoignage. Découvrir les acteurs du social qui peuvent être sollicités par les stagiaires de cette formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aller vers : aborder une personne vulnérable et développer une attitude empathique et bienveillante via les outils de l'écoute active. <p>Mise en situation sur des exemples de rencontres : mieux gérer les rencontres et les situations délicates</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prévenir et gérer les situations délicates : comprendre les comportements et attitudes à éviter ou à adopter face à des situations d'agressivité. <p>Relation triangulaire : prévenir l'agressivité Le cercle de la frustration : gérer l'agressivité</p> <p>JOUR 2 MATIN : LA PARTICPATION</p> <p>Concept de la Participation : Au niveau individuel, d'un collectif, dans un projet culturel Activité : Brainstorming « c'est quoi pour vous la Participation ? »</p> <p>La participation jusqu'où ? : Les échelles de la participation Le pouvoir d'agir culturel Cadre législatif sur le droit à l'accès à la culture Pourquoi mettre en œuvre de la Participation ?</p> |

| | |
|-------------------------------------|---|
| | <p>Mesurer les bénéfices de la participation : Qu'est-ce qu'un projet culturel-participatif apporte aux personnes et aux professionnels ? La culture comme un levier d'insertion Mutualisation (mise à profit et développement) des compétences</p> <p>Présentation d'un projet culturel participatif</p> <p>Retour d'expérience d'une association mettant en place des projets culturels, accompagné d'un témoignage d'une personne concernée</p> <p>JOUR 2 APRES-MIDI : BATIR UN PROJET CULTUREL AVEC DES PERSONNES CONCERNEES</p> <p>La posture du médiateur et les Clés d'une médiation réussie, Les erreurs de la médiation culturelle, Partage d'outils de médiation pour donner envie et faire participer les personnes (technique d'animation, jeux, etc.). Les leviers d'actions pour encourager la participation des publics à une action de médiation. Les prérequis pour co-construire un projet de médiation culturelle qui favorise la participation des personnes</p> <p>Chaque stagiaire devra prendre un temps pour réfléchir à une action qu'il pourrait proposer après la formation. A partir de leurs idées, nous échangerons sur des thématiques concrètes : Quelles opportunités ? Quelles difficultés ? Comment adapter son projet aux besoins et attentes des personnes ? Quels dispositifs et outils pour stimuler la participation des personnes dans le projet ?</p> |
| Méthodes et moyens pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> • Activités en groupe: intelligence collective • Echanges en plénière • Retour d'expériences de structures et témoignages de personnes concernées • Apports théoriques • Supports vidéo |
| Méthodes et modalités d'évaluations | <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation en amont des attentes avec auto-évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation • Evaluation des connaissances et compétences en cours et/ou fin de séance • Enquête de satisfaction à chaud et auto-évaluation sur les objectifs • Enquête de satisfaction à froid et auto-évaluation sur les objectifs à 2 mois • Enquête de satisfaction clients/employeurs à 15 jours • Enquête de satisfaction financeur à 3 mois <p><i>Nouvelle formation au catalogue 2024.</i></p> |
| Prérequis | Pas de prérequis |
| Participants | <p>Cette formation s'adresse aux intervenants culturels adhérents à la Fédération régionale des MJC Occitanie, aux acteurs culturels partenaires de Culture du Cœur et à tout autre acteur culturel souhaitant travailler avec des publics en situation de précarité</p> <p>De 8 à 20 stagiaires</p> |
| Intervenant | Gina LUNA, Chargée de mission culture, participation et Intervention sociale FAS Occitanie avec la participation de salariés de "La Cloche", "Culture du Cœur 31", "Rencont'rons nous !" et d'une personne concernée. |
| Durée/Dates | <p>En inter : 2 jours (14h)</p> <p>11 et 12 juin 2024 (9h/12h30 14h/17h)</p> |

| | |
|-------------|--|
| Coût | 640 € par personne |
| Lieu | Espace des Diversités et de la Laïcité - 38 rue d'Aubuisson, 31000Toulouse |
| Contact | Céline BURNAUX - 04 34 35 66 04 - 06 69 20 44 03 celine.burnaux@federationsolidarite.org La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : occitanie.montpellier@federationsolidarite.org |
| Inscription | Lien d'inscription : https://app.digiforma.com/guest/3148091207/training_sessions/1788162/register |

Faire évoluer ses pratiques d'accompagnement social et professionnel en SIAE

| | |
|-------------------------------------|---|
| Contexte | <p>Cette formation vise à outiller les professionnel.le.s de l'accompagnement socio-professionnel en SIAE face aux situations qu'ils rencontrent au quotidien dans leurs accompagnements.</p> <p>La pédagogie est basée sur l'expérientiel, à partir de cas réels d'accompagnement et sur des échanges avec le participant sur ses pratiques professionnelles.</p> |
| Objectifs et compétences visées | <ul style="list-style-type: none"> • Adapter sa posture professionnelle au public accompagné • Etablir un diagnostic socio-professionnel complet • Mettre en œuvre les différentes étapes de la construction d'un projet professionnel |
| Contenu | <p>Jour 1.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partie 1 : La posture professionnelle du CIP <ul style="list-style-type: none"> - Les fondamentaux de la posture professionnelle - La gestion des émotions - La gestion du deuil dans l'accompagnement • Partie 2 : Le diagnostic socio-professionnel <ul style="list-style-type: none"> - Le protocole du RDV d'accueil - Les outils de communication - Simulation d'un entretien d'accompagnement afin de mettre en pratique les outils présentés. <p>Jour 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partie 3 : Construction d'un projet professionnel <ul style="list-style-type: none"> - La construction de son bilan personnel et professionnel : proposition d'outils - La construction de son projet professionnel : proposition d'outils <p>En sous-groupe, les participants seront invités à coconstruire des outils d'accompagnement adaptés au public accompagné.</p> |
| Méthodes et moyens pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> • Documents supports de formation • Études de cas concrets filmés et simulation filmée • Travail en sous-groupes |
| Méthodes et modalités d'évaluations | <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation en amont des attentes avec auto-évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation • Evaluation des connaissances et compétences en cours et/ou fin de séance • Enquête de satisfaction à chaud et auto-évaluation sur les objectifs • Enquête de satisfaction à froid et auto-évaluation sur les objectifs à 2 mois • Enquête de satisfaction clients/employeurs à 15 jours • Enquête de satisfaction financeur à 3 mois <p><i>En 2023, la note de satisfaction à chaud des stagiaires de cette formation est de 4.3/5. 100% des stagiaires ont répondu au questionnaire.</i></p> |
| Prérequis | Pas de prérequis |
| Participants | Toutes personnes en charge de l'accompagnement socio-professionnel en SIAE : CIP, ASP, chargé.e d'accompagnement, chargé.e d'insertion, etc. |
| Intervenant | Formateurs du cabinet PROGRESS - spécialistes de l'insertion professionnelle et des relations interpersonnelles. |
| Durée/Dates | 2 jours - 14 heures Dates 14 et 15 novembre 2024 |

| | |
|-------------|--|
| | Formation disponible en intra |
| Coût | <p>En inter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adhérents : 360 € TTC par personne • Non adhérents : 520 € TTC par personne <p>En intra :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur devis |
| Lieu | Progress - 2 impasse Michel Labrousse, 31100 Toulouse |
| Contact | <p>Céline BURNAUX - 04 34 35 66 04 - 06 69 20 44 03 celine.burnaux@federationsolidarite.org</p> <p>La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : occitanie.montpellier@federationsolidarite.org</p> |
| Inscription | <p>Lien de préinscription :</p> <p>https://app.digiforma.com/guest/3148091207/training_sessions/1756175/register</p> |

Atelier Communication Non Violente

| | |
|-------------------------------------|--|
| Contexte | Vivre au quotidien ses intentions bienveillantes, éducatives et d'accompagnement, grâce à la découverte du modèle de la Communication Non Violente. C'est un outil de communication centré sur la personne avec pour objectif l'ouverture au dialogue dans le respect mutuel. Elle améliore les relations et sert à prévenir, mieux gérer les conflits. Il s'agit de permettre aux salariés établissements d'accueil, d'hébergement et d'insertion de monter en compétence sur les concepts de la Communication Non Violente de Marshall Rosenberg "tout conflit est l'expression tragique d'un besoin insatisfait" M. Rosenberg. |
| Objectifs et compétences visées | <ul style="list-style-type: none"> • Développer des compétences relationnelles et comportementales au service des relations • Appréhender les éléments de base du modèle de CNV pour instaurer un climat de confiance et des relations apaisées • Savoir écouter, comprendre et communiquer avec plus de fluidité |
| Contenu | <p>Jour 1 - Les enjeux de la communication Repérer les obstacles à la communication et leurs conséquences dans les relations Prendre du recul sur ses certitudes et préjugés Intégrer d'autres point de vue Reconnaître et identifier les émotions et les besoins</p> <p>Jour 2- Mieux communiquer pour plus d'efficacité Clarifier son attention avant de s'exprimer Différencier une observation d'un jugement ou d'une pensée Développer sa capacité d'écoute S'exprimer avec authenticité sans juger et sans blesser Traduire les jugements et remarques selon la CNV pour désamorcer les tensions et conflits</p> <p>Jour 3 - Développer la coopération Acquérir les fondements de la CNV et expérimenter le processus de communication Formuler une demande claire Construire un cadre coopératif Développer une relation gagnant/gagnant</p> |
| Méthodes et moyens pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> • Pédagogie interactive et ludique qui nécessite l'implication de chacun • Jeux de rôle à partir de situations vécues • Debriefing |
| Méthodes et modalités d'évaluations | <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation en amont des attentes avec auto-évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation • Evaluation des connaissances et compétences en cours et/ou fin de séance • Enquête de satisfaction à chaud et auto-évaluation sur les objectifs • Enquête de satisfaction à froid et auto-évaluation sur les objectifs à 2 mois • Enquête de satisfaction clients/employeurs à 15 jours • Enquête de satisfaction financeur à 3 mois <p><i>Nouvelle formation 2024</i></p> |
| Prérequis | Pas de prérequis |
| Participants | Professionnels des structure d'accueil, d'hébergement et d'insertion (CHRS, CADA, accueil de jour) |
| Intervenant | Christine CARRO, Formatrice et Coach, formée à la CNV de Marshall Rosenberg |
| Durée/Dates | 3 jours - 21 heures En intra uniquement |

| | |
|---------|--|
| Coût | Sur devis |
| Contact | Céline BURNAUX - 04 34 35 66 04 - 06 69 20 44 03 celine.burnaux@federationsolidarite.org La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : occitanie.montpellier@federationsolidarite.org |

| Gérer et Prévenir les conflits | |
|-------------------------------------|--|
| Contexte | Comment gérer un comportement agressif ? Comment agir face à des comportements venant perturber le bon fonctionnement d'une structure ? Comment prévenir et gérer un conflit avec un.e salarié.e et entre des salarié.es ? Quelles sont les solutions de prévention et de médiation des conflits ? Comment gérer ses émotions ? |
| Objectifs / compétences visés | <ul style="list-style-type: none"> • Identifier le processus de régulation des conflits • Développer ses compétences relationnelles |
| Contenu | <p>Analyser le conflit</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Repérer les caractéristiques du conflit 2. Les causes et conséquences 3. Observer la situation de façon factuelle <p>Gérer les comportements</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Reconnaître ses émotions, leurs impacts et fonctions 2. Repérer les différents types de comportement et des pistes de solution 3. Adopter un comportement adapté à la situation de tension <p>Développer son assertivité</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier ses tendances comportementales et sa relation au conflit 2. Déceler ses besoins derrière ses émotions 3. Repérer les habitudes d'écoute. Pratiquer l'écoute active <p>Développer la coopération</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mieux communiquer : les bases de la Communication Non Violente 2. Identifier et s'approprier le protocole de gestion des situations en tension 3. La résolution de conflit au sein de l'équipe |
| Méthodes et moyens pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> • Apports théoriques • Partage d'expériences et échanges • Apports d'outils documentaires • Mise en situation |
| Méthodes et modalités d'évaluations | <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation en amont des attentes avec auto-évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation • Evaluation des connaissances et compétences en cours et/ou fin de séance • Enquête de satisfaction à chaud et auto-évaluation sur les objectifs • Enquête de satisfaction à froid et auto-évaluation sur les objectifs à 2 mois • Enquête de satisfaction clients/employeurs à 15 jours • Enquête de satisfaction financeur à 3 mois <p><i>Nouvelle formation 2024</i></p> |
| Prérequis | Pas de prérequis |
| Participants | Professionnels des structures d'accueil, d'hébergement et d'insertion |
| Intervenant | Christine CARRO, Formatrice et Coach, formée à la CNV de Marshall Rosenberg |
| Durée/Dates | 2 jours 14h En intra uniquement |
| Coût | Sur devis |

Contact

Céline BURNAUX - 04 34 35 66 04 - 06 69 20 44 03 celine.burnaux@federationsolidarite.org

La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre
Nathalie Dassonville : occitanie.montpellier@federationsolidarite.org

Modalités d'inscription & déroulement d'une formation

L'une de nos formations vous intéresse, vous souhaitez y participer, il vous suffit de vous rendre sur notre site internet Fas Occitanie- <https://www.federationsolidarite.org/regions/occitanie/> en rubrique Formation, et de compléter le formulaire d'inscription en ligne disponible sur le catalogue.

Pour toutes les personnes en situation de handicap, la Fas Occitanie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction des besoins. N'hésitez pas à en faire part par mail à Nathalie Dassonville : occitanie.montpellier@federationsolidarite.org.

Lors d'une inscription :

Comment s'inscrire ?

- La pré-inscription se fait en ligne. **Attention à bien renseigner l'adresse mail de contact du stagiaire qui lui est propre. En effet celle-ci sera utilisée pour toutes correspondance et pour le compte extranet du stagiaire.**
- Le référent de la formation reviendra vers vous suite à votre pré-inscription afin de s'assurer de votre éligibilité en cas de prérequis et de doute par rapport au poste occupé.
- Dans l'éventualité d'un trop grand nombre d'inscrits, la FAS Occitanie procédera par date d'inscription, avec possibilité de constituer une liste d'attente en cas de désistement.
- Une fois l'inscription validée avec le référent formation ; trois semaines avant la tenue de la formation sont adressées une convention de stage nominative à nous retourner, dûment complétée et signée. Sans retour de la convention signée, 12 jours avant le début de la formation, nous ne pourrions retenir votre inscription.

Une convocation sera aussi envoyée aux stagiaires. Elle y notifie le lien d'accès extranet du stagiaire où il pourra y retrouver le règlement intérieur, le livret d'accueil, le programme et tous autres documents nécessaires pour la formation.

En amont de la formation

- Un questionnaire vous sera envoyé afin de mieux connaître vos attentes et vous auto évaluer en fonction des objectifs. Il est obligatoire de remplir ce questionnaire. Le remplissage se fait en ligne via notre logiciel DIGIFORMA.

Le jour de la formation

- Les stagiaires auront accès à leur extranet avec notamment les documents supports du formateur. Pour rappel le lien extranet sera sur leur convocation.
- Un quiz sera dispensé pour évaluer vos acquis ou autres supports d'évaluation des acquis en cours de séance.
- Une journée de formation dure 7 heures, de 9h00 à 17h00, sauf indication spécifique sur le mail de convocation.
- Notre règlement intérieur s'applique aux formations dispensées par la Fas Occitanie à l'intérieur de ses locaux. Il ne se substitue pas à celui d'autres locaux vous accueillant lors de nos formations, que le stagiaire s'engage également à respecter.

A l'issue de la formation

- Un questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquis à chaud et à froid, un certificat de réalisation et une facture, vous seront délivrés. Voir cf ci-dessous les modalités pratiques de l'évaluation.
- L'employeur recevra aussi un questionnaire de satisfaction suite à la formation.

Prise en charge des coûts de formation :

- De nombreux dispositifs peuvent permettre la prise en charge totale ou partielle des coûts de formation (contribution des employeurs au « plan de formation », par exemple).
- Pour permettre aux futurs stagiaires d'en bénéficier, contactez votre OPCO
- Certaines formations peuvent être financées par diverses institutions et nous permettent de vous les proposer à moindre frais.

Conditions de report et d'annulation de la formation

Voir les conditions générales de vente disponible aussi sur le site de la FAS Occitanie.

<https://www.federationsolidarite.org/regions/occitanie/formations-occitanie/>

Les évaluations

- Des évaluations sont réalisées à différents moments du parcours pédagogique :
- Un questionnaire en amont de formation permet au stagiaire de se situer par rapport aux objectifs de la formation et définir ses attentes
- En cours de formation, une évaluation des acquis par questionnaire
- A l'issue des formations, un questionnaire permet au stagiaire de se positionner à nouveau par rapport aux objectifs et recueillir la satisfaction.
- Une évaluation de l'action de formation à chaud (en fin de formation) et à froid (2 mois après la formation) relève la satisfaction globale du stagiaire et les possibles axes d'amélioration.

Le formateur complète également un questionnaire d'évaluation ; celui-ci décrit l'adéquation des contenus pédagogiques délivrés avec les objectifs de la formation et les attentes des stagiaires (analyse des écarts, atteinte des objectifs...).

Le client recevra aussi un questionnaire de satisfaction 15 jours après le dernier jour de la formation.

Notre démarche qualité

La loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnelle », dont l'application se poursuit, réforme sensiblement la formation professionnelle mais aussi l'apprentissage et l'alternance, en intégrant des mesures sur l'emploi des personnes handicapées ou plus d'égalité femmes-hommes.

Aussi c'est pour mieux accompagner ses adhérents dans l'amélioration constante de la formation professionnelle continue que la Fas Occitanie s'engage à mettre tout en œuvre pour adapter ses formations à vos attentes et évolutions.

La Fas Occitanie poursuit une démarche de développement continu de la qualité de ses actions de formation intégrant successivement de nouvelles dispositions réglementaires.

Dès 2018, la Fas Occitanie s'est investie dans une dynamique de certification qualité, dénommée « Qualiopi ». Cette certification, obtenue par la Fas Occitanie en Novembre 2021, permet d'attester de la qualité des processus mis en œuvre pour les actions de formation professionnelle continue, sur la base des critères retenus dans un référentiel national qualité. Plus exigeante, elle est un gage de fiabilité, d'efficacité et de reconnaissance pour les stagiaires, les associations de solidarité et de santé et les financeurs.



Confidentialité et respect du RGPD

Notre organisme de formation s'engage à considérer comme confidentielles et entrant dans le champ du secret professionnel auquel elle est tenue, les informations de toutes natures relatives aux activités, à l'organisation et au personnel des acteurs associatifs en formation, que l'exécution de sa mission l'amènerait à connaître. Conformément au RGPD, tout stagiaire en formation dispose d'un droit d'accès, de modification, d'opposition et de suppression des données les concernant en nous envoyant un mail à occitanie.siege@federationsolidarite.org avec comme objet RGPD-FORMATION.

Nous proposons aussi

La Fédération des acteurs de la solidarité Occitanie en partenariat avec la plateforme de professionnalisation d'IRIO vous proposent des formations.

Vous trouverez le catalogue en cliquant sur [ce lien](#).



Référente formations

Céline BURNAUX
Chargée de mission formation
celine.burnaux@federationsolidarite.org

Vie associative – Migrants

Judith MARIE
Déléguée Régionale Adjointe/Pilote OF/Formatrice
judith.marie@federationsolidarite.org

Emploi

Laetitia MELLOOTTE
Chargée de programme/Formatrice
laetitia.mellottee@federationsolidarite.org

Hébergement – Participation

Virginie MATTEONI
Cheffe de projet/Formatrice
virginie.matteoni@federationsolidarite.org

Santé

Claire FAURE
Chargée de programme/Formatrice
claire.faure@federationsolidarite.org

Référente administrative formations/référente handicap

Nathalie DASSONVILLE
Assistante administrative formation/référente handicap
occitanie.montpellier@federationsolidarite.org

Plateforme de professionnalisation IRIO

Julie BECAMEL/Référente ETAIE-Est/Formatrice
Chargée de mission
plateforme.iae.occitanie.mtp@gmail.com

Plateforme de professionnalisation IRIO

Julie SEINSAMAT
Chargée de mission
Référente ETAIE-Ouest/Formations courtes/Formatrice
plateforme.iae.occitanie.tls@gmail.com

Plateforme de professionnalisation IRIO

Florine SOLECHNIK
Chargée de programme
plateforme.iae.occ@gmail.com

Autres contacts :

Anne-Claire HOCHEDÉL
Déléguée Régionale
anne-claire.hochedel@federationsolidarite.org

Zineb KABOU
Pôle administratif et comptable
zineb.kabou@federationsolidarite.org

Adresses :

Fédération des acteurs de la solidarité Occitanie

Siège Social et Administratif :

7 rue Hermès - Le Périscope bât. A
Parc technologique du canal
31520 Ramonville-Saint-Agne
Tél : 05 34 31 40 29

occitanie.siege@federationsolidarite.org

Site de Montpellier :

26 bis rue Saint Cléophas
34070 Montpellier
Tel : 04 34 35 66 04

occitanie.montpellier@federationsolidarite.org

Numéro d'organisme de formation : 73310417831